

Le quorum étant atteint (13/24 membres présents), Monsieur le Principal ouvre la séance à 19h04.
Le Procès-Verbal de la séance n° 4 du Conseil d'Administration du 22 mars 2022 est approuvé.

Désignation du secrétaire de séance : Mme CORNU Noémie

1. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Monsieur Provot propose de présenter en plusieurs temps le CA en commençant par le bilan de cette année écoulée, puis ensuite d'aborder l'organisation prévue pour l'année à venir.

Monsieur EYMON quitte le Conseil d'administration.

1.1. PRESENTATION BILAN PEDAGOGIQUE DE L'ANNEE

Monsieur Provot présente le bilan pédagogique de l'année 2021/2022. **Document en annexe.**

1.2. REPARTITION DES MOYENS

Après avoir présenté l'évolution des effectifs et la nouvelle structure, Monsieur Provot présente le tableau de répartition des moyens pour la rentrée prochaine, discuté le lundi 27 juin 2022 en conseil pédagogique. Il précise qu'il s'est appliqué à atteindre 2 objectifs, renforcer le français en 6^{ème} pour favoriser la lecture et la compréhension et limiter les postes partagés. Il ajoute que d'autres ajustements sont à l'étude avec les enseignants et seront présentés en septembre au CA. **Document en annexe.**

Délibération n° 1

Le Conseil d'Administration approuve la répartition des moyens.

Votants : 12

Abstention : 1 Pour : 11

Monsieur PROVOT présente ensuite les départs et arrivées des personnels.
Il poursuit avec les projets qui sont prévus pour l'année à venir.

1.3. ASSISTANTS D'EDUCATION

Afin de pouvoir renouveler et recruter les contrats d'assistant d'éducation sur les missions de surveillance des élèves, gestion des absences et retard, encadrement des sorties et voyages sous l'autorité d'un enseignant, encadrement des élèves en dehors des temps de classe dans le cadre des études, Monsieur Provot propose la répartition suivante, dans le respect de la dotation de 3 ETP : 3 personnels à 100 %.

Délibération n° 2

Le Conseil d'Administration autorise Monsieur le Principal à recruter, ou prolonger, et à signer les contrats des assistants d'éducation **à l'unanimité.**

Votants : 12

2. GESTION FINANCIERE

2.1. CONCESSIONS DE LOGEMENT

Le collège dispose de 2 logements de fonction :

- 1 T3 attribué par nécessité absolue de service au chef d'établissement. Il est occupé par Monsieur Provot, principal.
- 1 T4 qui est à ce jour vacant.

Délibération n° 3

Votants : 12

Le Conseil d'Administration valide la répartition des deux logements et autorise Monsieur le Principal à signer la Convention d'occupation précaire pour le logement vacant et à percevoir le loyer défini par la convention et le paiement des charges calculées au réel **à l'unanimité**.

2.2. CONTRATS ET CONVENTIONS

Madame la gestionnaire demande aux membres du CA d'autoriser le chef d'établissement à signer les conventions suivantes :

- Convention tripartite d'utilisation des équipements sportifs communaux et intercommunaux avec le Conseil d'administration et la commune de Lassay-les-Châteaux :

Délibération n° 4

Votants : 12

Le Conseil d'Administration autorise Monsieur le Principal à signer la Convention d'utilisation des équipements sportifs communaux et intercommunaux **à l'unanimité**.

- Convention portant constitution d'un groupement de commandes pour le lot épicerie avec le Conseil Départemental :

Délibération n° 5

Votants : 12

Le Conseil d'Administration autorise Monsieur le Principal à signer la Convention portant constitution d'un groupement de commandes pour le lot épicerie avec le Conseil Départemental **à l'unanimité**.

- Pour faire face à l'augmentation des tarifs de l'énergie, Madame la gestionnaire demande aux membres du CA d'autoriser le chef d'établissement à réaffecter le titulaire de la ligne de téléphone pour permettre au Conseil départemental d'intégrer le marché de téléphone au groupement de commandes RESAH.

Délibération n° 6

Votants : 12

Le Conseil d'Administration autorise Monsieur le Principal à réaffecter la ligne téléphone au Conseil départemental **à l'unanimité**.

- Monsieur PROVOT présente l'importance de l'intervention hebdomadaire des animateurs de l'espace jeunes. Il ajoute qu'une convention annuelle doit être signée et demande au membres du CA l'autorisation de le faire.

Délibération n° 7

Votants : 12

Le Conseil d'Administration autorise Monsieur le Principal à signer la Convention de partenariat avec l'Espace jeunes de Lassay-les-Châteaux **à l'unanimité**.

2.3. DBM

Madame la gestionnaire demande aux membres du CA d'autoriser le chef d'établissement à effectuer les modifications du budget suivantes (DBM n° 4) :

- prélèvement sur fonds de roulement de 8000€ au service ALO pour l'ouverture de crédits supplémentaires pour le paiement des factures d'électricité du service général.
- prélèvement sur fonds de roulement de 2000€ au service SRH pour l'ouverture de crédits supplémentaires pour le paiement des factures d'électricité de restauration.
- prélèvement sur fonds de roulement de 4000€ au service SRH pour l'ouverture de crédits supplémentaires pour le paiement des factures de gaz de restauration.

Madame la gestionnaire précise que le Conseil département travaille à l'octroi d'une aide supplémentaire pour les établissements en fonction du type d'énergie et du niveau des réserves. Il est entendu que les établissements ne descendent pas en dessous des 30 jours de fonds de roulement mobilisable.

Délibération n° 8

Votants : 12

Le Conseil d'Administration approuve la DBM n° 4 .

Mme LETISSIER fait lecture de la motion écrite par l'équipe pédagogique, qui exprime l'inquiétude des enseignants et des parents sur le non remplacement du professeur de technologie.

3. DIVERS

3.1. TRAVAUX

Des travaux d'aménagement ont été effectués sur la cour ; des démarches sont en cours pour repenser l'aménagement paysagé et les zones d'attente des élèves.

3.2. QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES

Serait-il possible d'organiser plus de sorties pédagogiques ?

Monsieur le Principal explique que certaines sorties ont été suspendues cette année principalement en raison du contexte sanitaire. La liste des sorties est détaillée dans le rapport annuel.

Charge de travail option LCE

LCE est une option en effet, mais elle nécessite un minimum d'investissement de la part des élèves.

Accompagnement à l'oral du DNB

Les enseignants ont été consultés : l'accompagnement est présent ; M. LE BOURHIS a proposé aux élèves de venir le solliciter. Tous les élèves présentant l'histoire de l'art ou réalisant la première partie en LVE ont eu l'appui des enseignants des disciplines concernées. Madame LEVIONNOIS a également vu de nombreux élèves. Monsieur le Principal précise, qu'à l'avenir, les familles seront mieux informées mais qu'il est de la responsabilité des élèves de faire la démarche auprès des enseignants. Concernant l'oral, chaque élève pouvait s'entraîner s'il le souhaitait. L'équipe pédagogique sera consultée l'année prochaine sur la possibilité de planifier des temps de manière plus formelle. Il ajoute enfin que certains troisièmes se sont démobilisés en janvier/février et qu'il a été difficile de les accompagner.

Répartition des 6èmes dans les classes

Monsieur le Principal précise que la composition des classes prend en compte les affinités entre les élèves, mais qu'il faut également prendre en compte les options et les langues vivantes.

Téléphone portable

Cette question sera abordée prochainement avec l'équipe concernée.

Monsieur le Principal remercie tous les représentants au CA, personnels, représentants des collectivités, parents et élèves pour leur présence et les échanges constructifs qui ont eu lieu. Il remercie également les parents d'élèves pour leur participation aux différentes manifestations et à leur aide financière.

Monsieur le Principal clôt la séance à 20h10.

Le Principal,

E. PROVOT



La Secrétaire,

N. CORNU



Bilan annuel : Fonctionnement pédagogique de l'établissement. Année 2021/2022

❖ Moyens mis à disposition pour l'établissement :

DGH (Dotation Globale Horaire) 2021/2022 :

307h pour 238 élèves à la rentrée, 252 à ce jour.

301 HP (Heures Postes) + 6 HSA (Heures Supplémentaires Année)

3.5 IMP (Indemnités pour Missions Particulières) réparties sur différentes missions

❖ Structure : 236 élèves (à ce jour)

Demi-pensionnaires : 227

Externes : 3 et DP occasionnels : 6

Répartition des élèves : 11 divisions	Nombre d'élèves par classe	Nombre moyen d'élèves par classe
6 ^{ème}	65	21.6
5 ^{ème}	70	23.3
4 ^{ème}	51	25.5
3 ^{ème}	50	25
Total collège	236	23.85

Les effectifs élèves après avoir été en légère hausse commencent à diminuer.

	2017	2018	2019	2020	2021
Élèves	228	241	243	254	238
Enseignants	20	20	20	19	19

Evolution des effectifs élèves : établissement

	2017	2018	2019	2020	2021
Evolution	+ 6 %	+ 5,7 %	+ 0,8 %	+ 4,5 %	-6,3 %

Effectifs attendus au 1^{er} septembre 2022 : 224 élèves

Evolution des effectifs élèves

	Etab	Dépt	Acad	France
Evolution	-6,3 %	- 1,5 %	- 0,4 %	-0,1 %

❖ Population scolaire :

La répartition des catégories socio-professionnelles des familles se concentrent sur les employés, les ouvriers et les inactifs (84,3% / année précédente : 83,1%).

Distribution par PCS regroupées

	2017	2018	2019	2020	2021
Cadres supérieurs et enseignants	8,8	9,5	9,1	7,9	10,1
Cadres moyens	7,9	7,1	7,8	7,9	5
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	30,7	36,1	36,2	39,4	42,9
Ouvriers et inactifs	47,4	45,6	44,0	44,5	40,3
Non renseignée	5,3	1,7	2,9	0,4	1,7

Répartition des élèves de niveau collège par taux de bourse

	2017	2018	2019	2020	2021
Taux 1	7,9	11,2	11,9	13,4	13
Taux 2	4,4	5,0	4,9	4,3	6,7
Taux 3	8,8	9,1	9,1	4,3	2,5
Ensemble	21,1	25,3	25,9	22,0	22,3

❖ Les résultats :

Réussite au DNB

Taux de réussite au DNB et valeurs ajoutées

	2017	2018	2019	2020
Taux de réussite brut	81	87	88	93
Valeur ajoutée / Académie	-11	-3	+1	+4
Valeur ajoutée / France	-9	-1	+4	+4

	2021
Taux de réussite série générale	89 %
Taux de réussite série pro.	67 %

Taux d'accès de la 6^{ème} à la 3^{ème}

	2021
Etablissement	87
Académie	93
France	91

Notes au DNB

Note moyenne à l'écrit au DNB et valeurs ajoutées

	2017	2018	2019	2020
Note moyenne à l'écrit	10,5	11,2	10,3	11,7
Valeur ajoutée / Académie	-0,1	+0,7	+0,8	-0,3
Valeur ajoutée / France	+0,5	+1	+1,3	-0,2

	2021
Moyenne série générale	10,8
Moyenne série pro	8,2

Note à l'écrit au DNB selon la PCS

	2017	2018	2019	2020	2021
Cadres supérieurs et enseignants		12,0	10,7	14,3	11,4
Cadres moyens	10,5			10,2	11,9
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	11,0	12,1	9,8	12,7	10,6
Ouvriers et inactifs	10,0	10,3	10,7	10,5	9,8

Distribution de la note à l'écrit au DNB

	2017	2018	2019	2020	2021
Note < 8	16,7	15,8	18,0	10,3	17,9
8 ≤ Note < 10	25,0	31,6	26,0	20,7	26,9
10 ≤ Note < 12	31,3	5,3	28,0	25,9	26,9
Note ≥ 12	27,1	47,4	28,0	43,1	28,4

Note à l'écrit au DNB en Français / Maths

	2017	2018	2019	2020	2021
Français	9,6	8,3	10,4	11,1	10,2
Mathématiques	11,1	12,4	9,1	11,2	11

Nombre moyen de points au socle commun

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre moyen de points	267	281	284	313	277

- **Evaluations 6^{ème}**

Résultats scolaires des élèves :

Compréhension de l'oral Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu.	Etude de la langue Identifier les constituants d'une phrase simple, se repérer dans la phrase complexe.					Etude de la langue Acquérir l'orthographe grammaticale et l'orthographe lexicale.					Etude de la langue Enrichir le lexique.												
	Très bonne maîtrise	Satisfaisant P3	Satisfaisant P2	Satisfaisant P1	insuffisant	Très bonne maîtrise	Satisfaisant P3	Satisfaisant P2	Satisfaisant P1	insuffisant	Très bonne maîtrise	Satisfaisant P3	Satisfaisant P2	Satisfaisant P1	insuffisant								
22%	9%	6%	20%	38%	2%	20%	13%	17%	19%	20%	8%	30%	11%	6%	25%	19%	6%	0%	5%	17%	42%	27%	6%

Nombres et calculs					Espace et géométrie					Grandeurs et mesures							
insuffisant	Fragile	Satisfaisant P1	Satisfaisant P2	Satisfaisant P3	Très bonne	insuffisant	Fragile	Satisfaisant P1	Satisfaisant P2	Satisfaisant P3	Très bonne maîtrise	insuffisant	Fragile	Satisfaisant P1	Satisfaisant P2	Satisfaisant P3	Très bonne
0%	30%	34%	14%	20%	3%	2%	20%	27%	22%	17%	14%	3%	34%	31%	8%	19%	6%

❖ **Parcours scolaires :**

• **Orientation post 3^{ème} :**

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Redoublement	0	0	0	0	3,4	0
2 ^{nde} GT	40,9	59,2	52,6	53,1	62,1	43,3
2 ^{nde} PRO	24,2	20,4	21,1	24,5	15,5	22,4
CAP	0	0	5,3	2,0	3,4	3
Agriculture	22,7	8,2	10,5	16,3	13,8	22,4
Apprentissage	6,1	10,2	10,5	4,1	nd	Nd
Autres situations	6,1	2,0	0	0	nd	Nd

Nd : non déterminé

• **Lycées de destination post 3^{ème} septembre 2021 :**

Libellé du lycée	Commune du lycée	Nombre d'élèves
LGT LAVOISIER	MAYENNE	22
LP LEONARD DE VINCI	MAYENNE	10
LG DON BOSCO	MAYENNE	6
LP DON BOSCO	MAYENNE	5
AUTRE	AUTRE	4

• **Devenir des élèves de 3^{ème} en fin de seconde :**

	Etablissement	Département	Académie	France
2 ^{nde} gén vers 1 ^{ère} gén	71,4	68,7	68,9	68
2 ^{nde} gén vers 1 ^{ère} techno	20	17,1	15,9	16,3
2 ^{nde} gén vers 1 ^{ère} pro	2,9	2,1	1,4	1
Redoublement 2 ^{nde} gén	2,9	2,4	2,6	3
2 ^{nde} pro vers 1 ^{ère} pro	88,9	88,1	84,9	84,9
2 ^{nde} pro vers autres situations	11,1	8,6	12,2	11,7
1 ^{ère} CAP vers 2 ^{ème} CAP	50	78,4	74,1	72,3
1 ^{ère} CAP vers autres situations	50	18,9	23,3	24,5

❖ **Les heures d'enseignement :**

3 absences de plusieurs semaines chez les enseignants qui ont été en partie remplacées pour la plupart après 2 semaines :

En espagnol, M. LOPEZ CORTES

En technologie, M. RAIMBAULT jusqu'au mois de février

En EPS, M. PAILLIER

En éducation musicale, Mme MILET à partir de fin novembre

❖ **Projet d'établissement et contrat d'objectifs :**

Le projet d'établissement et le contrat d'objectifs ont été rédigés l'année dernière et voté au CA du 29 juin 2021. La présentation et la signature du contrat d'objectifs avec le Recteur et le Directeur Académique se sont déroulées le 03 mai 2022.

❖ Bilan de la crise sanitaire :

Un grand merci aux personnels et aux parents pour leur sérieux, tant dans le suivi de la maladie que dans l'application des consignes.

Bilan année :

Nombre de classes fermées : 1

Nombre de cas confirmés : 101 cas en 2021-2022 (principalement en janvier et février)

La situation sanitaire a cependant bloqué certains projets :

L'atelier théâtre

La sortie au Mémorial de Caen

Le séjour à Paris

❖ Bilan global établissement :

Cette année 2021-2022 le collège s'est distingué dans différents domaines :

Concours MEDIATIKS presse écrite pour le journal Monchalari avec les écoles du secteur

Labélisation E3D niveau engagement

Une matinée de l'orientation avec l'orientibus et différents intervenants s'est déroulée en janvier. De plus, des visites d'entreprises et des échanges avec des professionnels ont eu lieu. Enfin, certains élèves ont passé une journée au Mans pour découvrir les classes préparatoires aux grandes écoles dans le cadre des cordées de la réussite.

Un partenariat se développe également avec le conservatoire de Mayenne afin de demander l'ouverture d'une classe orchestre « musiques actuelles » en septembre 2023. Le dossier de demande est en cours de rédaction.

❖ Bilans disciplinaires :

Beaucoup de projets envisagés ou de sorties n'ont pu se faire à cause de la crise sanitaire. Les contraintes ont été importantes sur l'organisation des enseignements.

- **Allemand : Mme Weigert**

Les classes bilangue : Effectifs : 72 élèves. (Soit : 28,6%)

6^{ème} : 10 élèves / 5^{ème} : 12 élèves / 4^{ème} : 18 élèves / 3^{ème} : 22 élèves

L'accueil de toutes les classes de CM2 des écoles du secteur au collège en février a permis de sensibiliser tous les élèves à la classe bilangue. 9 élèves sont inscrits pour la rentrée 2022.

5 élèves de 3^{ème} se sont présentées à la certification en langue. Les niveaux B1 et B2 sont atteints pour la plupart des élèves.

- **Espagnol : Mme Péron**

Les élèves de 5^{èmes} ont bénéficié de la « visite virtuelle » de l'Espagne proposée par le CD53. Un concours « saber y ganar » interne au collège s'est déroulé en mai. Un repas espagnol a été proposé au self.

- **Anglais : Mme Poirier / M. Toupin**

Ce qui a été mis en place :

- Rallye anglais organisé avec les élèves des écoles du secteur dans le cadre de la liaison école/ collège : « 100 questions pour 100 réponses » s'est à nouveau déroulé après un arrêt dû à la situation sanitaire.
- M. TOUPIN est intervenu dans toutes les écoles du secteur (privé et public)
- Multilinguisme et semaine des langues : découverte d'une langue étrangère. Initiation à la langue arabe (oral et écrit).
- Etayage et préparation des élèves pour présentation de l'oral DNB. (5 élèves ont présenté en langue étrangère).
- Correspondants anglais de Poole (Yarrell's) pour les élèves de 6^{ème} avec rencontre au château de la Baudonnière en mai 2022

Les projets reportés pour la rentrée prochaine :

- Echange européen (pays européen non anglophone, Pays Bas ou Danemark), en cours de prospection

- ❖ **Langage et culture européenne (LCE) : Mme Levionnois, Mme Poirier, M. Toupin**

Les effectifs : 45 élèves : 5^{ème} : 14 élèves, 4^{ème} : 16 élèves, 3^{ème} : 15 élèves.

- bilan positif quant à l'investissement des élèves en général dans les activités
- les élèves ont progressé dans l'aisance à l'oral mais aussi dans l'utilisation des outils numériques (montage vidéo notamment), l'autonomie dans le travail et la confiance en soi lors de prises de parole en public
- la co-animation est toujours très appréciée des élèves
- quelques exemples de projets menés cette année : lecture d'une œuvre en anglais, doublage, exposés à valeur historique et/ou culturelle, débats, confection d'affiches pour défendre une cause, tutos internet, jeux de rôles et pour les 3^{ème}, visite guidée interactive en anglais sous-titré du collège à destination des écoles primaires
- 4 élèves de LCE ont soutenu leur oral de brevet en anglais
- 3 élèves de 5^{ème} vont intégrer la section en 4^{ème}

- ❖ **Aux arts collégiens**

Le dispositif s'inscrit dans le parcours d'éducation artistique et culturelle. Il s'adresse au niveau 5^e. Le projet est porté par trois enseignants : M. Breteau (arts plastiques), M. Le Dem (EPS) et Mme Letourneau (français), en partenariat avec Le Kiosque.

Fréquenter des œuvres d'art :

- Deux spectacles vivants à la salle Polyvalente à Mayenne :

- « Le syndrome de Pénélope » de la compagnie NGC25 (danse).
- « Courir » de la compagnie Thierry Romanens et Format A'3 (théâtre, musique).
- Visite de l'exposition « Les profondeurs du geste » de Baptiste Meyniel à la Chapelle des Calvairiennes à Mayenne.
- Visite de l'atelier et de l'école d'arts plastiques au Couvent de la Visitation à Mayenne.

Pratiquer :

- Des ateliers de pratique (5h / classe) :
 - 5A : ateliers danse en lien avec le spectacle « Le syndrome de Pénélope » par des danseuses de la compagnie NGC25.
 - 5B : médiation avant le spectacle, rencontre et atelier théâtre avec Thierry Romanens et Format A'3.
 - 5C : ateliers avec Baptiste Meyniel.

❖ **Documentation : Mme Girard**

Activités au CDI

Club journal : l'activité a continué cette année tous les lundis de 13 h30 à 14h au CDI, les articles écrits par les élèves servent à alimenter le journal scolaire inter degré, qui est lauréat cette année du prix « Mediatiks ».

Accueil ponctuel de classes encadrées par leur professeur pour des recherches documentaires en histoire-géographie en 6^{ème} avec M. Lemesle et en 5^{ème} avec Mme Levionnois.

« Parcours Avenir » avec deux demi-groupes de 3A et de 3B, au premier trimestre pour l'aide méthodologique à l'élaboration de la lettre de motivation pour la recherche de stage. Au deuxième trimestre et jusqu'à la fin de l'année, travail sur l'orientation et les métiers avec un groupe de volontaires de la classe de 3A qui s'est terminé avec une visite de site (ferme).

Relaxation tous les Jeudis de 13 h30 à 14 h en co-animation avec Mme Gaultier-Jourdain, infirmière scolaire.

Données chiffrées sur le prêt de documents aux élèves (de septembre 2021 à juin 2022) :

3°	4°	5°	6°
388*	619	912	1046

❖ **Education musicale : Mme MILET**

Les cours d'éducation musicale ont commencé fin novembre 2021. Cours dans la salle d'éducation musicale rénovée à partir de janvier 2022.

Nombreux instruments de musique à disposition et utilisés régulièrement par les élèves : synthétiseurs, guitares, percussions.

Cours et activités principalement centrés sur :

- l'écoute et l'analyse d'extraits musicaux,
- l'interprétation vocale de chansons, l'utilisation des percussions corporelles et des instruments de musique,
- la création de courts morceaux musicaux en imitation, de textes mis en musique,
- la construction de repères historiques (principaux compositeurs et styles de musiques),
- le développement de critiques argumentées et constructives de la part des élèves sur leurs productions.

Chorale :

Les répétitions ont eu lieu deux fois par semaine avec un groupe régulier de 7 élèves dont 5 en 6^{ème}. Un élève guitariste est venu accompagner en fin d'année.

Les élèves étaient débutants pour la plupart. Des exercices de respiration et de vocalises ont été proposés pour apprendre à placer son corps et sa voix. Les chants ont été travaillés seulement à une voix, des essais à deux voix ont été faits mais restent encore difficiles.

Un mini-concert de fin d'année a été donné 2 fois pour un programme de 5 morceaux accompagnés au piano et à la guitare (chansons françaises, musique de film, musique contemporaine).

❖ **Education Physique et Sportive : Ms FLOCARD et LE DEM**

- stage intégration :

2 stages : 6^{ème} et 5^{ème} (6^{ème} de l'an dernier qui n'étaient pas partis)

Cycles d'activités :

Toutes les activités n'ont pas pu être pratiquées en raison du contexte sanitaire :

- lutte, acrosport...

Les vestiaires de la salle tennis ont été utilisés pour éviter le brassage. La question des vestiaires reste une problématique : possibilité de séparer les classes (possible chez les filles mais pas chez les garçons).

Remplacement de M. Le Dem par M. Paillier : 15 jours de battement (peu de perte de cours pour les élèves).

- participation de l'EPS aux « arts collégiens » : bonne participation des élèves sur la sortie tout public (le soir, hors temps scolaire) et bonne implication des élèves lors des interventions des artistes.

- participation d'une classe de sixième à « danse au collège » ; très bonne participation des élèves, bonne collaboration entre enseignants et intervenants.

• **Français : Mmes Letissier, Letourneau et M. Le Bourhis**

- Les attendus en français au collège : articuler les enseignements autour de quatre axes : écriture, lecture, langue et oral.

- Les difficultés rencontrées par la discipline : désaffection grandissante pour la lecture remarquée par les enseignants (pour pallier cette difficulté a été mis en place depuis 2 ans « le ¼ d'heure lecture » 2 fois par semaine).
- « Collège au cinéma » pour les classes de 6^{ème} et 3^{ème} : trois films sur l'année. Reconduit l'année prochaine.
- Projet « Danse au collège » pour la classe de 6B mené par Mme Letourneau et M. Le Dem (remplacé par M. Paillier) en partenariat avec Mayenne Culture : 1 sortie hors temps scolaire pour assister au spectacle « Hôtel Bellevue » de la compagnie Arcosm à l'espace Clair de Lune à Ernée, 14h de pratique artistique et 2h d'atelier du regard avec le danseur et chorégraphe Olivier Viaud, 2h d'atelier de pratique artistique avec une danseuse et comédienne de la compagnie Arcosm, participation à la journée départementale de rencontre au théâtre des trois chênes à Loiron. Reconduit l'année prochaine sous réserve que Mayenne Culture accepte notre candidature.
- Atelier théâtre pour les classes de 3^{ème}, animé par M. LE BOURHIS : 2h de pratique théâtrale le lundi de 17 à 19h et en parallèle, des spectacles de la programmation du Kiosque proposés aux élèves. 2 représentations du travail mené en atelier prévues au théâtre de Mayenne. Cet atelier n'a pu se mettre en place du fait des contraintes sanitaires. Il sera reconduit à la rentrée prochaine en fonction des contraintes sanitaires imposées.

- **Histoire / géographie. EMC : Mme Levionnois, M. Lemesle**

Points positifs :

Le rétablissement d'une ambiance au travail plus favorable. Notamment, la fin de l'attribution d'une salle précise par classe ainsi que l'interdiction respectée de circuler dans les couloirs a largement contribué à plus de calme.

Point à améliorer :

Le travail personnel de l'élève s'est dégradé notamment du fait du covid (confinements, mais également masque et autres mesures). Si les élèves responsables de quatrième semblent être revenus à des dispositions plus favorables, ceux de sixième ont perdu (ou n'ont pas acquis) d'habitudes, de méthodes, de régularité.

La maîtrise de la langue sans laquelle aucun enseignant, et sans doute notamment en histoire, ne peut espérer faire progresser ses élèves.

- ❖ **Parcours individualisés dérogatoires en 4^{ème} et 3^{ème} : Référents : M. Besnard, M. Lemesle**

Ce dispositif est proposé aux élèves repérés en difficulté, potentiellement en voie de décrochage pour les guider sur l'orientation et la découverte du monde professionnel.

6 élèves de 3^{ème} et 11 élèves de 4^{ème} ont été suivis cette année pour aider à la rédaction de lettres de motivation et d'un CV, la recherche de stages, le suivi des stages et la rédaction de rapport de stages. Cet accompagnement permet également aux élèves de préparer leur orientation.

- ❖ **Devoirs faits : Référente Mme Levionnois**

- Poursuite des études du soir de 17h à 18h les lundi, mardi et jeudi (voir avec les surveillants pour les effectifs) en présence d'un enseignant 2/3 soirs et d'un voire deux AED et/ou AESH.

- Création d'un « Drive des devoirs » les mardi et vendredi midi. Pour le moment, peu d'élèves (causes selon moi : dispositif encore peu identifié + temps de pause du midi très court auquel les élèves tiennent beaucoup et dont ils ont besoin).
- Proposition d'un mercredi après-midi de révision (22 juin) avant le DNB pour les élèves de 3^{ème} volontaires.

L'an prochain :

- => Reconduction très probable des « études du soir » malgré la difficulté de trouver des enseignants volontaires => Prolongations possibles du dispositif sur des heures libres des enseignants qui seraient volontaires pour aider des élèves libres sur les mêmes créneaux ? À proposer à la rentrée.
- => Continuer l'intégration des AESH volontaires sur les créneaux de journée et/ou du soir.
- => Être attentif au créneau du mardi soir qui correspond à l'entraînement de foot, donc des élèves pas très motivés et surtout là pour attendre au chaud...
- => Expérimenter un dispositif « devoirs faits » à distance (plutôt sur un créneau 18h-19h à cause de l'arrivée des bus) par le biais d'internet, mais exclut encore les élèves qui n'ont pas d'ordi/de connexion, même s'ils sont de plus en plus rares.
- => Reconduction également du Drive, toujours sur les mêmes modalités (pour ma part, en fonction de l'emploi du temps)
- => Pour le bilan du mercredi de révision du DNB, le bilan sera à faire après.

❖ Clubs Bilan Année

Club « sarbacane »: Plus possible à cause du COVID. Probablement pas repris.

Club potager (tous niveaux)

Construction d'un poulailler (tous niveaux) en fin d'année

❖ AS - UNSS : Ms FLOCARD et LE DEM

Nombre de licenciés : 78

29 filles

49 garçons

11 licenciés de plus mais le contexte sanitaire toujours compliqué reste un frein à la prise de licence.

Objectif : redynamiser l'AS à la rentrée 2022 pour retrouver le nombre de licenciés d'avant la crise sanitaire.

Les activités pratiquées ont été adaptées au contexte sanitaire.

Organisation globale :

Le midi : par niveau

Le mercredi sur des activités

Une nouvelle organisation pour le midi est envisagée.

Participation aux championnats : cross, laser run, run and bike, futsal pétanque

Résultats : 4^{ème} au championnat de France de pétanque qui s'est déroulé à Changé (53).

❖ La vie dans le collège :

• Vie scolaire : Dotation et fonctionnement du service de vie scolaire

Organisation du service Vie Scolaire

Le service de la vie scolaire se compose d'un CPE à mi-temps (l'autre demi-service étant assuré au collège d'Ambrières-Les-Vallées) et de trois Assistants d'Education (AED) à plein temps, correspondant à la dotation en ressources humaines pour la vie scolaire. Le collège n'a pas bénéficié de moyens supplémentaires pour renforcer la vie scolaire en complétant la quotité horaire des AED comme cela a été proposé dans d'autres établissements. Ces moyens supplémentaires étaient alloués aux établissements en lien avec la crise sanitaire et le déploiement du protocole sanitaire. Les AED étant à plein temps il n'existait pas de moyens pour le faire.

La répartition des classes entre les trois AED a été reconduite afin d'assurer un meilleur suivi en lien avec les enseignants. Cette mission devra être plus développée pour la prochaine rentrée.

Les AED se sont investis dans le processus « devoirs faits » et dans le cadre du soutien individuel auprès des élèves en difficulté scolaire sur le temps scolaire et pendant les études.

Le journalier vie scolaire mis en place au cours de l'année scolaire dernière a été amélioré. Il se compose d'une fiche information incident au format A4 et d'un échéancier hebdomadaire vie scolaire (format A3). Les incidents ne sont pas forcément repris sur Pronote. Cela permet d'avoir une vision d'ensemble et d'indiquer une chronologie des activités (sorties, conseils, réunions, retenues...). Ce journalier permet de garder une trace des événements dans le temps sans avoir à recourir à Pronote. Il permet aux AED d'informer le CPE sur les incidents.

Le protocole sanitaire a mobilisé fortement les AED, surtout en début d'année, tant que ce dernier n'a pas été aménagé. Les gestes barrières ont été maintenus avec la distribution de gel hydro-alcoolique.

En leur attribuant une mission supplémentaire, les AED ont assuré et se sont montrés à la hauteur des attentes. Ils se sont impliqués pour le mettre en œuvre à la fois dans le cadre de leur mission de surveillance : sur la cour (rappel des consignes de distanciation...), en étude (pas de mélange entre les classes) ou dans le cadre de la restauration (placement, distribution des couverts, du pain, de l'eau, des condiments, service en salle, nettoyage des tables et chaises après chaque service...).

Cette implication s'est faite au dépens d'une plus grande disponibilité sur le temps du midi pour accompagner les élèves dans des activités. Le foyer a été progressivement réoccupé au cours de l'année. Depuis la rentrée scolaire, sur le temps de la pause méridienne, le service jeunesse de la ville de Lassay est venu investir le foyer et une partie de la cour du collège pour encadrer les élèves et leur proposer des activités ludiques. Ces interventions étaient planifiées le vendredi puis, au printemps, le jeudi et le vendredi. Ces activités se font par roulement de niveau afin qu'ils profitent tous de la présence des animateurs.

Les autres jours le foyer est également ouvert, par roulement et par niveau.

Les absences

Les données sur l'absentéisme concernant la période du 1 septembre au 7 juin. Il a été comptabilisé 2496 absences sur cette période correspondant à 5429 demi-journées. Le taux d'absentéisme de l'année s'établit à 5,71 %.

4 élèves cumulent plus de 40 absences, 11 en ont plus de 30. Ils sont 28 élèves à cumuler plus de 20 absences.

Evolution du taux d'absence par niveau et par trimestre :

	Taux abs clg	3ème	4ème	5ème	6ème
2019/2020	1,49 %	1,4	1,8	1,6	1,6

2020/2021	3,31 %	4,8	3,4	3	2
2021/2022	5,71 %	5,6	4,5	6	6,9

La différence concernant le taux d'absence entre cette année et l'année dernière est liée au contexte de la crise sanitaire. On constate la progression croissante du taux d'absence depuis la 6^{ème}. L'absentéisme est plus marqué au 2^{ème} trimestre. Les données du 3^{ème} trimestre restent incomplètes et non définitives.

Le taux d'absence par classe et pour l'année :

3 ^{ème}	Taux abs 2020/21	Taux abs 2021/22	4 ^{ème}	Taux abs 2020/21	Taux abs 2021/22	5 ^{ème}	Taux abs 2020/21	Taux abs 2021/22	6 ^{ème}	Taux abs 2020/21	Taux abs 2021/22
3 A	4,29 %	5,69	4 A	2,18 %	4,10	5 A	2,89 %	6,87	6 A	1,78 %	8,05
3 B	4,06 %	5,25	4 B	4,13 %	4,44	5 B	3,21 %	5,23	6 B	2,85 %	5,62
3 C	6,18 %	/	4 C	3,97 %	/	5 C	/	5,50	6 C	1,23 %	6,45

Le taux d'absence par motif sur l'année :

Motif	Taux établissement en 2021/2022		Taux établissement en 2020/2021	
Motif non encore connu	2,15		0,55 %	
Décharge téléphonique + admi	0,27		0,37 %	
Divers	4,86		1,37 %	
Maladie 1 (covid)	31,53	69,24	25,42 %	68,99
Maladie avec certificat	2,49		7,61 %	
Maladie sans certificat	35,22		35,96 %	
Mesure conservatoire	0,40		0,59 %	
Raison familiale	6,50		27,24 %	
Sans motif valable	0,96		0,89 %	
Rdv Médical	15,62	+ 69,24 = 84,86		

Les absences liées à la santé représentent presque 85% des absences (84,86 %). Les absences pour raison de santé sont ventilées en 4 motifs. Ce chiffre est gonflé par les procédures du protocole sanitaire qui impose d'isoler toute personne suspecte de contamination par le virus du Covid jusqu'à ce qu'un test vienne confirmer l'innocuité de cette personne. Le motif : « Maladie 1 » correspond à ces procédures. On peut ainsi quantifier l'incidence de la crise sanitaire et considérer à juste titre que le taux d'absence a augmenté sous son effet. Ce motif est passé de 25,42% (2020/21) à 31,53%. A ces données il faut intégrer les rendez-vous médicaux (+15%). Le motif pour raison familiale a fortement baissé. Il est passé de 27,24 % à 6,5 %.

Les retards

Le nombre de retards : 180, en hausse pour l'année scolaire (44 en 2020/21, 143 en 2019/20). La répartition des retards par classe est inégale puisque quatre classes en ont entre 3 à 8 (les 5^{ème} et la 6A). Les classes de 3^{ème} et 4^{ème} ont davantage de retards. Trois classes (4B, 6B et C) totalisent de 10 à 20 retards et 3 classes plus de 35 (3A, 3B et 4A). Les retards sont assez systématiquement signalés sur

Pronote. Les élèves sont quelquefois raccompagnés en classe par la vie scolaire et ils peuvent ne pas être notés.

Evolution des retards par classe :

	Nbre Retards 2021/22	Nbre Retards 2020/21	4ème	Nbre Retards 2021/22	Nbre Retards 2020/21	5ème	Nbre Retards 2021/22	Nbre Retards 2020/21	6ème	Nbre Retards 2021/22	Nbre Retards 2020/21
3 A	35	7	4 A	35	9	5 A	6	6	6 A	4	1
3 B	41	7	4 B	18	5	5 B	8	9	6 B	19	0
3 C	/	0	4 C	/	0	5 C	3	/	6 C	11	0
	76	14		53	14		17	15		34	1

Répartition des retards par motifs :

Motif	Taux établissement en 2021/2022	Taux établissement en 2020/2021	en 2019/2020
Convocation adm, cpe, réunion	16,56%	27,27	22
Divers	17,68 %	6,82	
Infirmierie et rdv médical	4,42%	4,54	29
Pb de transport	4,97%	9,09	
Pb de réveil	14,36%	13,64	
Sans excuses	35,36 %	38,64	49
Motif non encore connu	6,63 %		

Les motifs sans excuses correspondent à presque 36% des retards.

Passage par l'infirmierie

Evolution du nombre de notifications « infirmerie » sur pronote par classe et par année

	Nbre passage Inf 2021/22	Nbre passage Inf 2020/21	4ème	Nbre passage Inf 2021/22	Nbre passage Inf 2020/21	5ème	Nbre passage Inf 2021/22	Nbre passage Inf 2020/21	6ème	Nbre passage Inf 2021/22	Nbre passage Inf 2020/21
3 A	70	44	4 A	49	50	5 A	15	121	6 A	20	6
3 B	57	52	4 B	45	43	5 B	23	65	6 B	25	15
	/	68	4 C	/	16	5 C	45	/	6 C	27	25
Tot	127	164	Tot	94	109	Tot	83	186	Tot	72	46

On dénombrait 505 passages par l'infirmierie en 2020/21 pour 376 en 2021/22. La baisse est significative. Là aussi les incidences avec la crise sanitaire sont évidentes et en particulier le mal être. Toutes les notifications « infirmerie » sur pronote ne se traduisent pas par des passages auprès de l'infirmière ou

de la vie scolaire mais ce sont des élèves qui au minimum ne sont pas allés en cours. A l'issue de ce passage certains ont été pris en charge par leur famille.

Si le nombre de passages par l'infirmerie est moindre, il a été noté une plus forte augmentation du nombre de malades (motif / maladie 1).

Dégradations

Quelques dégradations ont été constatées dont 2 dans les sanitaires du gymnase.

Le dessus des casiers sur lesquels les élèves s'assoient (malgré les rappels fréquents de la vie scolaire) se dégradent. Le foyer qui a été réaménagé (nouveau mobilier) n'a pas connu de dégradations, le CVC ayant été plus actif cette année.

Une charte d'utilisation du foyer doit toujours être réécrite, avec les élèves. Cela va de pair avec le travail du CVC sur l'aménagement des lieux de vie. La présence d'adultes de l'espace jeunesse le jeudi et le vendredi sur la pause méridienne contribue certainement à fixer les élèves et empêche des débordements.

Punitions et sanctions

Sur l'ensemble du collège, toutes classes confondues, 72 élèves sont concernés par les punitions et les sanctions sur 253. La répartition par niveau est la suivante : 15 élèves en 6^{ème}, 23 en 5^{ème}, 17 en 4^{ème} et enfin 17 en 3^{ème}.

Défauts de carnet :

L'obligation pour les élèves depuis la rentrée de présenter les carnets de correspondance donne une indication du respect de cette règle par les élèves. 141 élèves sont concernés par les oublis de carnet. Une attention sera portée sur le contenu du carnet car certains sont mal tenus voire peu complétés. Le relevé des carnets va être plus systématique. La vie scolaire va être mise à contribution.

Le RI figure dans le carnet. Une légère refonte du carnet devrait être réalisée pour l'année prochaine.

Les punitions (au 07/06/2022)

245 punitions ont été données sur l'année 2021/22. C'est une progression importante (+100 punitions supplémentaires par rapport à l'année passée). Les niveaux 3^{ème} et 4^{ème} recueillent le plus grand nombre de punitions par niveau (respectivement 66 et 83).

Evolution des punitions par niveau

	2019/2020	2020/2021	2021/2022	3ème	4ème	5ème	6ème
Exclusion de cours	9	54	34	13	14	6	1
Retenue	70	110	191	38	68	47	38
Devoirs supplémentaires	5	9	20	15	1	4	/
TIG	/	2	/	/	/	/	/
	84	152	245	66	83	57	39

Précisions concernant les statistiques : Les données de l'année 2019/2020 correspondent à l'année scolaire mais celle-ci a été amputée suite aux mesures de confinement de l'établissement pour cause de crise sanitaire.

Le chiffre d'exclusion de cours est important mais la référence de l'année 2019/2020 ne prenait pas en compte toute les exclusions. Le nombre d'exclusions de cours demeure important mais en baisse en comparaison de l'année scolaire dernière.

Le niveau 4^{ème} se distingue pour son total de punitions (83). C'est ce même niveau qui cumule le plus de retenues (68).

Au total, 90 élèves sont concernés par les punitions. C'est dans les classes de 4^{ème}, de 3B et de 5A qu'il y a le plus de punis.

Concernant les demandeurs pour toutes les punitions (exclusions, retenues, devoir supplémentaire : la vie scolaire (dont le CPE) est à l'origine de 26 demandes, les enseignants 150 et 49 ont été posées par M. le Principal.

Le tableau met en évidence le faible nombre des punitions autres que l'exclusion de cours (34) et la retenue (191). Les devoirs supplémentaires sont en progression. Un recours aux travaux supplémentaires signés par les parents, aux observations écrites, le relevé plus systématique des carnets de correspondance par la vie scolaire, la mise en place de TIG plus systématique (déjà le cas au self) doivent être développés. Une réflexion sur le régime des punitions et des sanctions doit être menée avec tous les personnels. Dans le cadre du projet de service vie scolaire, la procédure des exclusions de classe sera revue afin de lui donner un usage exceptionnel.

Les sanctions

Les sanctions sont prononcées par le chef d'établissement.

	2019/2020	2020/2021	2021/2022	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}
<i>Avertissement</i>	7	3	3	0	3	0	0
<i>Blâme</i>	0	/	/	0	0	0	0
<i>Exclusion temporaire de la classe</i>	5	4	0	0	0	0	0
<i>Exclusion temporaire</i>	7	10	7	4	0	3	0
<i>Exclusion inclusion</i>	/	2	4	1	2	1	0
<i>Exclusion définitive</i>	1	1	1	0	1	0	0
<i>Exclusion avec sursis</i>	0	0	1	0	1	1	0
	20	20	16	4	7	5	0

Le nombre de sanction est en légère baisse. C'est le niveau 6^{ème} qui se démarque par rapport aux autres niveaux : aucune sanction n'y a été prononcée.

Trois conseils de disciplines se sont réunis. Deux pour un même élève de 4^{ème}. Le deuxième conseil de discipline le concernant a commué l'exclusion avec sursis en exclusion définitive.

Un autre conseil concernant un élève du niveau 5^{ème} s'est tenu et a prononcé une exclusion définitive avec sursis d'un an.

Plusieurs commissions éducatives ont été réunies.

Les instances du collège

Le Conseil de la Vie Collégienne

Le recrutement pour le CVC s'est fait sur la base du volontariat. Mais cette instance ne bénéficie pas de la même promotion que celle des délégués ou celle des Eco délégués qui parle plus aux élèves puisqu'elle évoque l'environnement. Néanmoins cette année, l'association des élèves volontaires du CVC à l'aménagement de la cour lui a donné plus de lisibilité.

En 2019-2020, des élèves avaient été associés à la réflexion sur l'aménagement du foyer. En 2020/21, une petite dizaine d'élèves ont rejoint le CVC et ont continué la réflexion. Six réunions d'un format variable (sur le temps du midi, ou sur le temps de cours) ont permis de réunir les élèves du CVC en présence du CPE et selon le cas de la Gestionnaire ou du Principal).

La réunion du 4/03 était la réunion de l'instance CVC avec les personnels enseignants et les parents nommés en CA. Elle a dressé un bilan des actions faites, à terminer et à réaliser.

Pour la rentrée prochaine, le recrutement devrait se faire plus facilement du fait de la concrétisation des projets. La poursuite de l'aménagement de la cour devrait favoriser l'arrivée de nouveaux volontaires. Ce sera une base de travail pour le CVC en 2022/23. L'association des parents d'élèves se propose également de financer certains projets du CVC.

Les Eco-Délégués

A l'instar des délégués de classe, les éco-délégués deviennent des référents dans toutes les classes pour les questions écologiques.

Le CPE a procédé aux élections ou à la désignation des éco-délégués. Comme information ils ont bénéficié d'un livret présentant les éco-délégués.

Les 19 éco-délégués ont été réunis à plusieurs reprises (10 fois environ) et notamment pour préparer la venue du CEREMA et de l'association Synergie dans le cadre du challenge CUBE'S, ou des représentants de la Communauté de Commune en charge des déchets. Ils ont été sensibilisés au recyclage. Le collège a participé au challenge interscolaire sur le gaspillage alimentaire. Une enquête sur le confort thermique au collège a été proposée à la communauté éducative pour recueillir les avis des usagers.

Deux expositions ont été présentées : « chaque geste compte » sur les Eco-gestes et « le gaspillage alimentaire ».

Les éco-délégués ont bénéficié d'une sortie sur le site de stockage des déchets non dangereux de St Fraimbault-de-Prières.

Les élèves de tous les niveaux vont participer en fin d'année et sur temps de cours de SVT à la fabrication d'un poulailler. C'est une des propositions des éco-délégués qui se réalise en fin d'année en lien avec la démarche de réduction des déchets.

Pour la rentrée prochaine, l'axe principal sera la poursuite des actions existantes.

Certains projets (ex : aménagement du jardin intérieur avec les nichoirs) vont reprendre. Il en est de même de la végétalisation de la cour après l'implantation du nouveau mobilier. Ce sera un des prochains dossiers. Ces actions seront poursuivies à la prochaine rentrée et la dynamique créée devrait favoriser l'engagement des élèves dans les éco-délégués...

Une sortie « nettoyage de printemps » dont la date doit être calé dès la rentrée est à envisager. La demande existe, les modalités (niveaux, organisations) seront à décider dès le choix de la date.

Formation des délégués

Les délégués ont bénéficié d'une formation sur leur rôle et leurs missions.

Tous les délégués ont reçu un livret du délégué de classe pour les aider à préparer les conseils.

Ce document regroupe des informations, des conseils dont la fiche de préparation des conseils de classe qui est utile aux enseignants.

La formation sera reconduite l'an prochain. En fonction du calendrier les classes de 6^{ème} bénéficieront d'une activité à base de quiz sur le conseil de classe et les délégués de classe, le rôle du Professeur Principal.

La formation des délégués devrait être plus simple à la rentrée prochaine du point de vue organisationnel (calendrier de formation connu dès la rentrée...)

Les autres actions éducatives de la vie scolaire

Egalités Filles Garçons

Contrairement à ce qui avait été envisagée dans le compte rendu des activités 2020/2021, l'action « Egalité filles-garçons » n'a pas été reconduite cette année. Elle devait être commune avec Mme Gaultier, l'infirmière. Mais celle-ci a été sollicitée pour une autre action. L'exposition quiz « Egalité filles-garçons, parlons-en ! » n'a pas été empruntée. L'action devrait être repositionnée au 2^{ème} trimestre avec le niveau 4^{ème}.

Cartable lourd

Cette action n'a pas été menée dans les classes de 6^{ème}, les casiers étant revenus en accès libre. Elle devrait être reconduite en 2022/23 avec les professeurs principaux de 6^{ème}.

Laïcité

Les élèves du niveau 5^{ème} n'ont bénéficié d'aucune séance sur la laïcité. Une information sur la laïcité et les valeurs de la République sera programmée également en 2022/23.

Formation à la sécurité Routière

La vie scolaire s'est greffée sur cette activité pour gérer le planning d'intervention qui a été tributaire des aléas des intervenants.

Le niveau 3^{ème} (le 3 mai) et le niveau 5^{ème} (le 21 juin) ont bénéficié d'une journée dédiée à la sécurité routière. Chacun de ces niveaux a participé à des ateliers de sensibilisation aux différents aspects de la sécurité routière (simulateurs scooteurs, réactiomètre, rapports aux risques, crash test, témoignage...). Chaque niveau a respectivement passé l'ASSR 2 ou 1 au cours de cette journée. Cette activité sera reconduite avec l'infirmière en 2022/23.

Commission Menu

Une commission menu a été mise en place. Cela faisait suite aux attentes des élèves en tout début d'année et à la démarche de la gestionnaire et des cuisines de présenter la restauration d'une part et les impératifs d'autre part (nutritionnels, législatifs, ...) pour pouvoir élaborer un menu qui plaise aux élèves. Trois réunions ont été réalisées sous l'égide de Mme CORNU (Gestionnaire), avec M. CHARTIER (le chef cuisinier). Le CPE a sollicité des élèves (deux par niveau).

L'Année prochaine devrait pouvoir être plus équilibrée au niveau des actions. Le CVC, les Eco-Délégués et la Commission Menu devraient moins solliciter le CPE en temps, car une impulsion est déjà faite dans plusieurs domaines, ce qui permettra de dégager du temps pour réaliser d'autres missions.

❖ Bilan infirmerie : Mme Gaultier-Jourdain

L'infirmière est présente sur l'établissement 1,5 jour par semaine, le mercredi et le jeudi, et parfois le lundi en début d'année scolaire comme les suivis en primaire ne commencent qu'après les vacances de la Toussaint.

En ce qui concerne les collégiens pour les classes de 6^{ème} : 67 ont eu cette année un dépistage infirmier annuel : bilan d'audition, visuel , taille...

Les classes de 5^{ème} vues en dépistage infirmier pour suivis (15) ainsi que les classes de 4^{ème} (20) : vue, vaccins, audition...

Pas de dépistage pour les 3^{ème} car la plupart sont vus par les infirmières de lycée en seconde.

Passages à l'infirmier :

▷ Passages à l'infirmier par rapport à l'effectif total :

- Nombre de passages et séjours temporaires en constante augmentation : 555

▷ Classement des motifs de passages :

- Mal-être, comportement.
- Céphalées, douleurs abdominales.
- Douleur dentaire.
- Hygiène.
- Traumatisme lors de l'EPS mais aussi pendant les temps de récré, la pause méridienne qui pour certains peut être longue ce qui génère parfois des blessures, du « chahut », des conflits.
- Écoute : Relation d'aide.
- Autres :

- Suivi des vaccinations sur toutes les classes.
- Suivi signalé par l'équipe éducative, la vie scolaire, le principal.
- Suivi régulier de certains élèves afin de leur apporter une écoute, un soutien, des conseils...
- PAI : 6 (Projet d'Accueil Individualisé)
- PAP : 3 (Plan d'Accompagnement Personnalisé)
- PPS : 7 (Projet Personnalisé de Scolarisation)

▷ Analyse des passages en fonction de la spécificité de l'établissement

Bien sûr avec des irrégularités du nombre de passages suivant les semaines, selon la pathologie à ce moment, mais aussi des événements qui sont repérés par la vie scolaire.

La présence de l'infirmière joue aussi sur les passages de certains élèves et suivant leurs problématiques.

Le nombre de passages à l'infirmier est plus fréquent chez les filles que chez les garçons. On note que leurs demandes sont diverses.

- * gérer ordonnances et médicaments qui ne nécessite pas de PAI mais où les élèves ont des traitements ponctuels, les dispenses de sport, les incidents survenus pendant le week-end (plaie, entorse...) et les accidents d'EPS.
- * Demande ponctuelle de médicaments.
- * Conseils en santé (contraception, les règles...).

Projets au sein du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté :

Quelques projets sont déjà bien ancrés dans l'établissement comme :

- Éducation à la sexualité : classes de 3^{ème} (2 h par classe) sur la connaissance des différents moyens de contraception.
- Vie affective : 2 classes de 4^{ème} (par demi-groupe) en collaboration avec le CPEF de Mayenne également 2 h par classe.

Cette année l'établissement a été sollicité pour participer au :

- Projet PrévHPV pour les classes de 4^{ème} et 3^{ème} : des séances d'information et d'éducation sur les infections HPV ont été proposées en co-animation avec l'assistante sociale (2 séances de 2h par classe).

Ce projet a aussi concerné tous les parents du collège de la 6^{ème} à la 3^{ème} : ceux-ci ont été sollicités pour répondre à 2 questionnaires. Des relances ont dû être faites afin de solliciter les familles pour répondre à ces questionnaires.

- Les 3 classes de 6^{ème} : port du sac à dos : 2 classes avec la collaboration du professeur et l'autre classe faite par le professeur d'EPS
- Également intervention de la gendarmerie sur les risques liés à internet (6^{ème})
- La Sécurité Routière est intervenue en mai et juin pour les classes de 3^{ème} et 5^{ème} sur diverses problématiques comme le rapport aux risques, témoignage, utilisation de la trottinette, réactiomètre... Le passage de l'ASSR se faisait également sur cette journée.
- Depuis mars 2022 il est proposé aux élèves sur la base du volontariat de venir s'ils le souhaitent tous les jeudis entre 13h30 et 14h pour un moment de détente, relaxation au CDI. (co-animation Mme GIRARD)

Il y a toujours une forte affluence depuis le début de ces séances, en sachant qu'il ne s'agit pas toujours des mêmes élèves.

Autres :

- Gérer ordonnances et médicaments qui ne nécessite pas de PAI mais où les élèves ont des traitements ponctuels, les dispenses de sport, les incidents survenus pendant le week-end (plaie entorse...) et les accidents d'EPS.

- Demande ponctuelle de médicaments.

- Demande et accompagnement des familles pour la rédaction des PAP

- Préparation des sorties extra-scolaires : sorties ponctuelles

Cette année a été encore particulière puisqu'en raison de la crise sanitaire liée à la COVID 19, Mme Gaultier était volontaire pour effectuer des tests antigéniques au sein du collège, ce qui l'a retardée dans ses dépiages infirmiers.

Mme Gaultier constate depuis quelques années maintenant que certaines problématiques de santé pour certains jeunes perturbent leur scolarité. A un âge où les amis, copains, et le sentiment de liberté sont importants, les repères des ados sont perturbés, ce qui engendre souvent un mal être, de l'anxiété, de la perte de confiance en soi, voire de la dépression.

Les demandes d'entretien où la parole se libère a augmenté. La vie familiale a été impactée, séparation, parfois violences familiales, chômage avec parfois perte de revenus ou non, séparation, parent isolé... qui perturbent ces adolescents en pleine construction psychique. Le mal-être, stress, estime de soi et image de

soi (poids, regard des autres) sont des problématiques abordés par ces jeunes. Mme Gaultier reçoit une majorité de jeunes filles.

❖ Bilan Assistante sociale : Mme Salin

Problématiques des élèves

61 élèves connus soit 26% des élèves du collège. Ce chiffre est en hausse par rapport à l'année scolaire précédente. En 2020-2021, Mme Salin avait rencontré 36 élèves. Les élèves et les familles la sollicitent d'eux même pour plus de 37% des situations. Le travail d'équipe est à souligner au collège Victor Hugo. Mme Salin est pleinement intégrée à l'équipe qui la sollicite pour les élèves et leur famille.

Les motifs d'entretiens sont principalement les difficultés familiales, les difficultés en lien avec la scolarité et le mal être des jeunes ou de leur famille. Les difficultés économiques sont aussi très présentes dans les entretiens.

Analyse de l'action conduite

● Actions individuelles :

Entretiens réalisés :

197 entretiens : 122 avec les élèves, 67 avec des parents, 7 entretiens famille et élève, et une visite à domicile.

Ces chiffres sont en hausse par rapport à l'année précédente (51 de plus).

Aides financières :

20 familles rencontrées ou contactées pour une demande de fonds social. Avis de Mme Salin sur d'autres situations ayant sollicité une aide du fonds social directement. 3758 € ont été alloués à ces aides.

Renseignements auprès de certaines familles sur des droits de bourses, notamment.

● Actions collectives :

Avec l'infirmière, Mme Gaultier, et la sage-femme du Centre de Planification et d'Education Familiale de Mayenne, Mme Deleuze : intervention auprès des 4^{ème} sur les relations amoureuses.

Avec l'infirmière, Mme Gaultier, participation à un projet national de prévention sur les HPV (voir bilan infirmière).

Madame SALIN accompagne les élèves lors du séjour d'intégration des 6^{ème}. Ce séjour lui permet de faire connaissance avec les jeunes, présents au collège pour quatre années, et d'échanger avec eux sur son rôle au sein d'un établissement scolaire.

❖ Bilan des actions PsyEN

Présence au collège :

Temps annualisé : 150 / effectuées : 128h

Jour de permanence : un mardi sur 2 + autre jour pour cellules de veille

Prise de rendez-vous agenda papier / numérique accessible par la secrétaire du collège

Autres actions :

- Une séance d'infos parents pour présenter le post 3°.
- Participation aux cellules de veilles et aux EE ou ESS en fonction des disponibilités et des urgences
- Participation aux conseils de classe selon disponibilités
- Travail de collaboration avec psy EDA et PP 6° pour prise en charge des 6° en difficultés ++.

<u>Niveau</u>	<u>Nb entretiens jeunes</u>		<u>Nb entretiens parents *</u>
	FILLE	GARCON	
Sixième : 4 entretiens pour 2 jeunes	3	1	1
Cinquième- Quatrième : 11 entretiens pour 9 jeunes	7	4	4
Troisième : 50 entretiens menés sur 38 jeunes	22	28	1
Total : 65 entretiens menés sur 46 jeunes			
- 6,15% des 6° reçus en entretiens			
- 9,17% des 5/4° reçus en entretiens			
- 76% des 3° ont bénéficié d'une entretien d'orientation.			

- 1 bilan cognitif Wisc V.
- Plusieurs bilans pour demande d'intégration au dispositif FLE
- Bilans des intérêts en fonction du besoin des jeunes.

Perspectives :

- Améliorer le suivi des 6° entrants.
- Proposer des ateliers orientation sur le palier 3 en fin de T1/début trimestre 2

❖ **Association des parents élèves :**

Afin d'aider au financement des actions pédagogiques (voyages, sorties...) l'association des parents organise différentes manifestations (vente de pains au chocolat, de chocolats à Noël, repas fin année...). Cette année un nouveau bureau a été élu. Le partenariat avec l'association des parents d'élèves se concrétise par différentes manifestations :

Reprise de la vente des pains aux chocolats dans le courant de l'année

Pot de retour des séjours à Clécy avec temps convivial avec les familles et les enseignants

Soirée burger : 200 personnes présentes dans l'enceinte du collège pour profiter de cette soirée.

Les parents proposent également d'accompagner financièrement le CVC dans ses projets.

❖ **Conseil départemental :**

Des travaux de mise en conformité pour l'accès des personnes à mobilité réduite sont mis en œuvre et un ascenseur est installé. Des travaux de conformité sont demandés.

Les travaux de réfection des salles de classes sont finis.

Un projet de réaménagement des espaces extérieurs (cour) est à l'étude (construction d'un 2^{ème} préau, végétalisation de la cour de récréation, réaménagement des espaces élèves).

Participation à l'investissement de mobilier pour le réaménagement du foyer élèves.

Le conseil d'administration remercie le conseil départemental pour les investissements et l'accompagnement dans les projets d'amélioration des espaces.

❖ **Mouvement des personnels :**

- Départs : Enseignants : Mme MILET (éducation musicale)
- Arrivées : Enseignants : pas encore de personnels nommés. Postes non pourvus en technologie et en éducation musicale.
- Service civique : 2 postes proposés pour 2 missions :

Contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire : aider à prévenir l'abandon scolaire précoce en assurant un lien entre les élèves et les professeurs pour résoudre les difficultés éventuelles. Aider les jeunes à valoriser les connaissances et compétences acquises pour leur redonner confiance dans les apprentissages. Participer au dispositif "devoirs faits". Créer du lien et redonner confiance aux élèves en difficulté.

Accompagnement des projets d'éducation à la citoyenneté : participer aux actions et aux projets menés au sein de l'établissement, par exemple dans le domaine du développement durable, développement du journal numérique mis en place dans la liaison écoles / collège. Aussi intervenir dans le cadre du climat scolaire, médiation par les pairs : instaurer un climat de confiance par une approche non violente dans la gestion des conflits. Prévention des discriminations. Egalité filles/garçons, Citoyenneté : Conseil de vie collégienne. Devoirs faits.

❖ **Structure, effectifs Rentrée 2022 :**

Prévision effectifs rentrée 2022 : **224 élèves**

- 6^{ème} : 50 (2 classes : 25 élèves / classe)
- 5^{ème} : 65 (3 classes : 21 - 22 élèves / classe)
- 4^{ème} : 68 (2 classes : 22 - 23 élèves / classe)
- 3^{ème} : 41 (2 classes : 20 / 21 élèves / classe)

3 classes de 6^{ème} étaient envisagées en décembre mais la baisse des effectifs entraîne la fermeture d'une classe.

❖ **Perspectives, projets 2021-2022 :**

- **Les projets pour la rentrée :**

6^{ème} :

- Séjour intégration à Clécy
- Dans le cadre de la liaison école/collège, projet maternelle : lecture de contes aux élèves de maternelle (professeurs documentaliste et anglais)
- Projet « danse au collège » pour 1 classe.
- Echange avec une classe anglaise (correspondance, rencontre sur une journée en Normandie)
- Rallye anglais avec les écoles du secteur.
- Participation au journal numérique dans le cadre de la liaison école / collège.
- Visite église, mairie
- Mettre en place des séances sur les compétences psycho-sociales pour travailler sur la confiance en soi, la connaissance de soi et la relation aux autres (avec Mme GAULTIER)

5^{ème} :

- Arts collégiens (ateliers + spectacles).
- Projet sur la biodiversité (arts plastiques /SVT : sortie ruisseau).
- Liaison collège/EHPAD
- Maxime SOREL

4^{ème} :

- Egalité filles / garçons.
- Visite et audience au tribunal de Laval en 4^{ème}
- Liaison inter génération : intervention à la maison de retraite.
- Séjour voile, archipel des Glénans

3^{ème} :

- Sortie Paris (Palais de la découverte et musées d'Art).
- Sortie mémorial Caen + plages débarquement.

Tous niveaux :

- Echange linguistique à l'étranger (pays anglophone non britannique). 5^{ème} LCE dans un premier temps. Recherche d'établissement partenaire en cours.
- Chorallèges.
- 3^{ème}/6^{ème} : collège au cinéma.
- Développer le partenariat avec le château de Lassay
- Un voyage en Espagne est envisagé pour l'année scolaire 2022 / 2023.
- Un projet de classe orchestre « musiques actuelles » est en cours d'élaboration.
Plusieurs étapes pour 2022-2023 : concert des professeurs du Conservatoire de Mayenne, présentation et essai d'instruments, stage, mise en place d'un atelier musical au collège.
- Club Potager (tous niveaux)
- Continuer les séances d'éducation à la vie affective avec AS et Infirmière, essayer d'intégrer d'autre collèges. (4^{ème}, 3^{ème})
- Remettre en place des formations PSC1 pour quelques élèves.
- Mettre en place un projet sur l'alimentation en particulier un petit déjeuner (voir pour quelle classe en collaboration avec la cuisine.
- Aménager la cour

Projets 2022-2023 au CDI :

Inscription du collège au prix « Bull' gom' 53 », prix de bande dessinée jeunesse pour l'année prochaine et les deux années à venir en partenariat avec la médiathèque de Lassay.

Lecture maternelles / 6° dans le cadre de « Croq les mots marmots » en partenariat avec la médiathèque de Lassay

Initiation à la recherche documentaire pour les classes de 6°

Relancer une dynamique autour du journal scolaire, en particulier en direction des 6° qui arrivent au collège

Les clubs et ateliers : proposés par les enseignants sur la base du volontariat :

- Atelier théâtre (représentation + spectacles) pour un groupe de 15 à 20 élèves volontaires.
- Club potager (Mme Letourneau)
- Archery-touch (M. Hurault, M. Besnard)
- Club journal (Mme Girard CDI) sur le temps de pause méridienne
- ...

❖ **Les priorités de la rentrée :**

Comme les années passées, la situation sanitaire a perturbé en partie les apprentissages. Les objectifs prioritaires restent donc les mêmes :

- Prendre en compte la diversité des compétences acquises par les élèves.
- Renforcer le travail d'équipe pour harmoniser les objectifs à atteindre.
- Se recentrer sur les fondamentaux des programmes.
- Intégrer dans les pratiques pédagogiques habituelles les modalités innovantes mises en œuvre dans le cadre de l'enseignement à distance. Utiliser les outils numériques des ENT.

❖ **Conclusion :**

● **Les éléments de satisfaction :**

L'équipe enseignante et éducative est stable, investie et volontaire ; des projets et des clubs sont portés et encadrés par les enseignants. Le collège est bien implanté sur le territoire, il bénéficie d'un bon rayonnement au niveau local. Le climat scolaire y est serein et le cadre de travail est adapté. La prise en charge de la difficulté scolaire est investie par la mise en place de parcours individualisés et de groupes de soutien ayant pour objectif de proposer une aide personnalisée aux élèves repérés en difficulté. Le dispositif devoirs faits est en place et satisfait les élèves et les familles.

● **Les éléments de progression :**

L'accompagnement personnalisé et l'attention aux élèves en difficulté ou/et à profil particulier restent, dans le cadre de l'école inclusive, une priorité. La prise en charge et l'accompagnement des élèves en difficulté et plus particulièrement des élèves socialement défavorisés, des élèves en situation particulière ou à besoins particuliers est une nécessité. Le travail en équipe permettra de mettre en œuvre des actions pour que chacun progresse à son rythme dans un climat d'exigence et de confiance. Il constituera une priorité. La réussite des élèves demande un suivi attentif et une mise en projet réfléchie, adaptée et anticipée.

Une lisibilité des différentes actions permettant de les inclure dans les différents parcours semble nécessaire. Elle permettra à l'élève de bien comprendre l'utilité des projets auquel il participe et ainsi construire les différents parcours qu'il doit suivre au collège.

Le bien vivre au collège est un axe essentiel. La réussite de tous passe par cet axe. Il faut donc poursuivre la politique volontariste d'actions culturelles, les relations et les échanges avec les familles et renforcer les actions de prévention à destination des jeunes ainsi que l'ambition scolaire.

Un projet vie scolaire doit aussi être mis en œuvre afin de prendre en charge les problèmes d'incivilités qui ont pu être constatés cette année. Une réflexion collective et un travail en commun doivent être menés pour pallier les difficultés qui ont pu être observées, y répondre, et maintenir un climat scolaire serein, propice aux apprentissages.

DGH 10 classes Lassay Les Châteaux. Proposition Juin 2022

Matières	Personnels	Dotation :										HSA	Commentaires			
		HP		HSA		DIVISIONS								somme		
		6A	6 grs (en fr)	6B	5A	5B	5C	4A	4B	4C	3A				3B	divers
Maths	Horaires référentiel	36	4,5		4,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	0	
Physiques	Horaires référentiel	18	2		2	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1		Heure labo + accompagnement 3ème
	Horaires référentiel	18	2		2	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1		Heure labo + accompagnement 3ème
Technologie	Horaires référentiel	12			1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5			1H LCE par niveau
	Horaires référentiel	36	3		3	3	3	3	3	3	3	3,5	3,5	1		1H sur 6ème compréhension du français
Français	Horaires référentiel	51	4,5		4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4		2,5	Heure dédoublée fluence / compréhension en 6ème et 5ème Oral en 3ème Atelier théâtre
	Horaires référentiel	36	4		4	3	3	3	3	3	3	3	3			6ème 3H classe entière + 1H groupe germaniste / non germaniste LCE
Allemand	Horaires référentiel	10,5					2,5						2,5			Groupe germaniste sur 2 classes
	Horaires référentiel	18					2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5			0,5	6ème 1H par semestre sensibilisation 3ème groupe espagnol sur 2 classes
Arts Plastiques	Horaires référentiel	12	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	2		2H à placer en cours de réflexion (EPI arts-SP avec une 3ème et arts-SVT avec une autre)
	Horaires référentiel	12												2		Chorale 2H
E.P.S	Horaires référentiel	40	4		4	3	3	3	3	3	3	3	3	6		Heures UNSS (3+3) 2H soutien en 6ème
	Total HP services	299,5	32		27	34,5	27	30,5	26	26	33,5	24,5	5			304,5
IMP année 2022-2023												3,5				
Dotation												total	3,5			

1 gr LCE par ni
Heure dédoublée fluence / compréhension en 6ème et 5ème
Oral en 3ème
Atelier théâtre
6ème 3H classe entière + 1H groupe germaniste / non germaniste LCE
Groupe germaniste sur 2 classes
6ème 1H par semestre sensibilisation
3ème groupe espagnol sur 2 classes
2H à placer en cours de réflexion (EPI arts-SP avec une 3ème et arts-SVT avec une autre)
Chorale 2H
Heures UNSS (3+3)
2H soutien en 6ème
Heures à réaliser : Services partagés(techno / arts / Educ.Mus)

Mission	Référent	Référent
Référent liaison école collège		0,25
Accompagnement élèves en difficulté		0,5
Accompagnement élèves en difficulté =F/G		0,5
Devoirs faits		0,25
Référent culturel		0,25
Ref déc sco		0,25
RUPN		0,5
RUPN		0,5
Relation Ecole entreprise		0,25

Niveau	effectif élève	Nb divisions	Nb germaniste
6ème	63	3	
5ème	65	3	10
4ème	65	3	13
3ème	48	2	18

Depuis deux ans, le collège Victor Hugo de Lassay-les-Châteaux ne dispense pas la majorité des cours de technologie malgré les dispositifs mis en place pour pallier cette situation (recours temporaire à un contractuel, prise en charge des cours de 3^e par le Principal M.Provot)

L'équipe éducative et les parents d'élèves ne peuvent pas l'accepter. Par cette motion, ils soumettent leur plus vive inquiétude pour l'année scolaire 2022-2023 :

1- Les cours non dispensés déplaisent légitimement aux parents dont certains envoient leurs enfants ailleurs, ce qui ternit l'image du collège.

2- Le principe de l'égalité républicaine est mis à mal puisqu'un territoire rural est exempté depuis deux ans d'une discipline inscrite dans les programmes de l'Éducation Nationale. A cet égard, les élèves de 3^e ont été pénalisés pour le DNB de cette session 2022 tandis que les élèves de 4^e sont très inquiets à l'idée de voir encore la technologie tomber au DNB session 2023.

Sans prise en compte des nécessaires mesures pour revaloriser le métier (meilleure reconnaissance institutionnelle, allègement des missions, revalorisation salariale...), cette situation risque de perdurer.

M. Michiell
professeur français

M. Bernard
Professeur de
sciences physiques

S SOULARD
Représentante
municipale

M. TEAU

Michel Le Bonhis
Enseignant en français

Le Bonhis

enseignant agrégé en Arts Plastiques

D. Loupin
professeur d'anglais

M. HORAVET
SUT

Pour les représentants des
parents d'élèves

[Signature]